



Le Maire
Ancien Ministre
Vice-Président du Sénat

Arrêté N° 2016_00736_VDM

**ARRETE MUNICIPAL LISTANT LES IMMEUBLES CONCERNES PAR LA CAMPAGNE DE
RAVALEMENT DENOMMEE "REPUBLIQUE"**

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,

Vu l'arrêté n°12/052/SG précisant les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation en matière de ravalement de façades,

Vu le règlement communal de la publicité, des enseignes et pré-enseignes de la Ville de Marseille, en vigueur,

Vu les documents d'urbanisme de la Ville de Marseille, en vigueur,

Considérant que le présent arrêté a pour objet de lister les immeubles concernés par la campagne d'injonction de ravalement de façade « **REPUBLIQUE** »,

Considérant que la façade des immeubles donnant sur l'axe « **REPUBLIQUE** », ainsi que la (les) façade(s) en retour desdits immeubles, formant un angle entre cet axe et les autres voies de circulation, ont fait l'objet d'un constat,

Considérant que la propreté de chaque immeuble donne lieu à un classement dans deux catégories : état de propreté satisfaisant et état de propreté non satisfaisant,

Considérant que tout immeuble classé dans la catégorie état de propreté non satisfaisant fait l'objet d'une lettre d'injonction de ravalement de façades,

ARRETONS

ARTICLE 1^{er} L'ensemble des immeubles figurant dans la liste en annexe font l'objet de la campagne d'injonction de ravalement de façade « **REPUBLIQUE** ».

ARTICLE 2 Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

Robert ASSANTE

Monsieur l'Adjoint délégué à
l'Environnement, au Ravalement de façade,
au Patrimoine Municipal, au Relations avec
l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération
Marseillaise, au Patrimoine Municipal hors
Équipements Publics

Signé le : 28 septembre 2016

**ANNEXE 1 de l'Arrêté Municipal
AXE DE RAVALEMENT « REPUBLIQUE »**

N° de la Parcelle	N° de la Voie	Adresse		Arrondissement	Commune
202809 B 0006	11	Rue	Méry	13002	Marseille
202809 B 0007	16	Rue	Méry	13002	Marseille
202808 A 0024	72	Rue	de la République	13002	Marseille
202810 D 0133	123	Rue	de l'Evêché	13002	Marseille
202810 D 0134	121	Rue	de l'Evêché	13002	Marseille
202810 D 0135	119	Rue	de l'Evêché	13002	Marseille
202810 D 0136	117	Rue	de l'Evêché	13002	Marseille
202810 D 0064	115	Rue	de l'Evêché	13002	Marseille